



Commune de PLANAISE

1305 route des Allobroges

73800 PLANAISE

04 79 84 00 52

communedepланаise@wanadoo.fr

Planaise, le 27 mai 2026

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 juin 2026 à 20h30

*Désignation des délégués pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026
3 titulaires et 3 suppléants*

Vendredi 5 juin 2026 à 21h

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du vendredi 27 mars 2026

Projets de délibérations :

- 2026-17 - Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)

Informations et questions diverses :

- Demande de l'ACCA pour la mise à disposition de la remise de pompes pour le stockage du matériel de chasse
- Réflexion sur la mise en place d'une formation PSC1 pour les administrés
- Bilan des travaux à réaliser et projets à venir (cuisines des appartements, chemin piétonnier, prise en charge des dommages sur le carrelage des salles de bains des appartements)

- Sécurité : incivilités dans le village (caméras sur le parking de tri), sécurité routière
- Information sur la mise en place d'un registre canicule sur la base d'inscription volontaire
- Eventualité de l'installation d'une boîte à livres
- Création d'une commission pour un chemin piétonnier entre les communes de Planaise et de La Chavanne
- **Questions de Romuald BENDOTTI et Gyslaine BRUET :**
 - Lors du conseil municipal du 20 mars, il avait été évoqué la création prochaine d'un groupe WhatsApp destiné aux élus municipaux. Nous souhaitons savoir où en était sa mise en place.
 - Avec la période actuelle de forte pousse végétale, nous souhaitons attirer l'attention sur la nécessité d'une vigilance particulière concernant certaines haies ou végétations pouvant réduire la visibilité ou gêner les déplacements, notamment à proximité de certains axes ou intersections.
 - Est-il envisagé, lorsque cela est nécessaire, de sensibiliser les propriétaires ou d'intervenir sur les espaces communaux concernés ?
 - Concernant la fête de la musique prévue le mardi 23 juin, nous nous demandons simplement ce qui avait conduit au choix de cette date, notamment au regard de la participation possible des habitants en semaine.

Le Maire,
Nathalie GONTARD

